



DEPARTEMENT
DU VAR
■
ARRONDISSEMENT
DE TOULON
■
DEMOCRATIE
PARTICIPATIVE
■

Conseil de Quartier Sud

Maison Intergénérationnelle ZAC St Georges

Commission Circulation, Stationnement, Sécurité
Réunion du Mardi 19 Octobre 2010

Etaients présents.

Pour le Conseil Municipal :

Alain LOPEZ, Adjoint au Maire chargé des quartiers Sud,

Pour le Conseil de quartier :

Pauline COOPER, Usmar DEMOUTIEZ, Jacques MARCELIN, Christian POTET, Daniel SORIANO, Gérard CHATELARD, Danielle ROUVIER, Jean SVOBODA
Messieurs MALESPINA, DUVERCHIN et DALLEST

La presse locale: La Marseillaise - Var Matin

Pour l'Administration :

Luc PALANGIE, Directeur Directeur territorial, Service Vie des Quartiers
Mireille HOOG-IMBERT, fonctionnaire territorial, assure le secrétariat de la commission.

Etaients excusées:

Zohra SORIANO, Michelle DUVERCHIN



Cette réunion a pour objet le dépouillement des bulletins déposés dans l'urne à l'occasion de la consultation des riverains de l'avenue St Georges.

L'opération se déroulera en présence de membres de la Commission Circulation Stationnement Sécurité, de 2 riverains et de 2 journalistes de la presse locale.

Alain LOPEZ souhaite la bienvenue aux participants et leur explique comment procéder.

L'urne va être vidée par leurs soins.

Les bulletins seront ensuite répartis en 4 parties : une pour chacune des solutions proposées, plus une partie rassemblant les bulletins ne portant pas de nom, proposant une solution différente ou plusieurs solutions simultanément.

Un procès-verbal comportant les résultats sera ensuite établi et co-signé par les membres de la Commission Circulation Stationnement Sécurité.

L'Adjoint de Quartier précise qu'environ **580 bulletins** ont été distribués dans les boîtes aux lettres.

A l'issue de cette opération on comptabilise **161 bulletins** qui se départagent ainsi:

- **1ère Solution: 28 votes**
Mise en sens unique de la voie
- **2ème Solution: 58 votes**
Double sens jusqu'à l'entrée de la maison de retraite "l'Atrium", puis sens unique
- **3ème Solution : 67 votes**
Maintien du double sens avec application de la loi
- **Bulletins considérés comme nuls : 8**

De nombreux bulletins étant porteurs d'annotation, une lecture plus approfondie devra être réalisée avant toute action.

La Commission se réunira à nouveau le **vendredi 19 novembre 2010 à 17h30**.